76e Année. — N° 129. — Le numéro : 25 centimes — SAMEDI 9 MAI 1931.

POUR LA FOIRE
5 MILLIONS
de CHAUSSURES
Dernières Créations 1931
à des prix introuvables ailleurs
Au Soldeur
33, Rue Pierre-Motte, 35
ROUBAIX

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

	3 mois,	6 mois,	1 an,
Nord et limitrophes	22.00;	40.00;	76.00
Autres départements	23.00;	45.00;	86.00
Belgique	25.00;	48.00;	90.00
Union Postale : Tarif A	35.00;	70.00;	140.00
— Tarif B	50.00;	100.00;	200.00

ANNONCES
REDACTION

ROUBAIX, 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 24 et 19.06. Inter 6.
TOURCOING, 33, rue Carnot. Tél. 37.
LILLE, 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07.
PARIS, 13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49.
MOUSCRON, 105, rue de la Station. Tél. 5.44.

CHÈQUES POSTAUX : 87 LILLE

Maladies de POITRINE
ASTHME
SPÉCIALITÉS RENOMMÉES
Laboratoires scientifiques de la
PHARM^IE DU TRICHON
ROUBAIX
Docteur VERHAEGHE
Renseign. tous les jours
Men spreekt vlaamsch

BILLET PARISIEN

Le discours de M. Briand

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

PARIS, 8 MAI (MINUIT.)

Le débat sur la politique étrangère, qui se poursuit à l'heure où nous écrivons ce billet, se terminera certainement par la victoire du Gouvernement. Chaque fois que l'Assemblée discute nos affaires extérieures, la majorité ordinaire qui soutient le Cabinet se trouve considérablement élargie. Il en sera encore de même à l'issue de ce débat, en dépit des attaques âpres et précises qui ont été dirigées contre M. Briand par plusieurs des orateurs et surtout par M. Franklin-Bouillon, adversaire irréductible de la politique de Locarno.

A ces attaques, le ministre des Affaires étrangères a répondu cette après-midi en défendant la politique de conciliation qu'il a opposée à la politique d'impulsivité. Après avoir déclaré qu'il avait toujours agi en plein accord avec MM. Tardieu et Laval et que ses méthodes étaient approuvées et soutenues par M. Raymond Poincaré, il a surtout insisté sur les avantages qu'il y a à causer avec ses voisins, même et surtout lorsqu'ils ne sont pas de notre avis. La Société des nations existe. M. Briand, sans peut-être nourrir beaucoup d'illusions sur le caractère obligatoire qui s'attache aux arrêts prononcés à Genève, veut du moins que toutes les causes litigieuses y soient déférées.

« Les discours de la S.D.N., a-t-il dit, peuvent nous être contraires, mais il n'y a pas de taches de sang. »

Cette phrase donne le ton général de son discours.

Abordant l'affaire de l'Anschluss économique, il s'est déclaré contre l'union douanière austro-allemande. A l'assemblée du Conseil de la S.D.N., la France prendra une position nette. Y serons-nous isolés ? M. Briand ne le croit pas. Mais si l'assemblée ne se range pas à notre avis ? Il y a la Cour internationale de Justice de La Haye... Mais si les Allemands et Autrichiens passaient outre ? Sur ce point, les explications du ministre des Affaires étrangères n'ont peut-être pas été aussi précises et convaincantes que l'eût souhaité la majeure partie de la Chambre.

Quoi qu'il en soit, ce discours, où perçaient une secrète désillusion et un peu de lassitude devant le spectacle d'une Europe profondément déchirée, où les violents et les illuminés ont encore tant de fidèles et d'admirateurs, n'a pas ressemblé à la manifestation d'un candidat à la Présidence de la République. On pensait jusqu'à cette après-midi que l'habile manœuvrier qu'est M. Briand s'ingénierait à dissiper les malentendus et combler les fossés qui l'éloignent de certains éléments de la majorité gouvernementale, tant à la Chambre qu'au Sénat. Or, ses déclarations ne s'adressèrent pas, semble-t-il au Parlement ; on pourrait croire que M. Briand a voulu parler au pays par-dessus les Assemblées législatives. Mettant face à face la politique de paix et la politique d'aventure, il a pu escompter que l'opinion publique serait mobilisée en faveur de sa candidature.

A moins que, tout simplement, l'homme de Locarno ne renonce à la gloire élyséenne pour ne plus songer qu'aux prairies ombragées de Cocherel...

R...

Une démarche serait faite auprès de M. Briand pour lui demander de laisser poser sa candidature à la présidence de la République

Paris, 8 mai. — Au cours de sa réunion de ce matin et après un échange de vues sur l'élection présidentielle, le groupe radical-socialiste a décidé, à l'unanimité, que son bureau se mettrait en rapports avec les autres groupes de gauche du Sénat et de la Chambre, en vue d'examiner, en commun, s'il y a lieu de faire une démarche auprès de M. Aristide Briand, pour lui demander de laisser poser sa candidature à la présidence de la République.

UN CAVALIER FRANÇAIS gagne la coupe offerte par M. Mussolini

(Ph. Keystone.)

LE CAPITAINE BERTRAND

qui, au concours hippique international de Rome, a gagné l'épreuve qui était récompensée par une coupe offerte par M. Mussolini.

LETTRE DE BRUXELLES

La Défense nationale

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.)

BRUXELLES, 8 MAI 1931.

Il y a, dans la longue discussion à laquelle le Parlement se livre, au sujet des projets militaires, un poids lourd que M. Hubin, député socialiste de Huy-Waremme, a nettement signalé hier. Contre qui et contre quoi la Belgique doit-elle prévoir une défense ? M. Hubin répond : « Pas contre la Hollande, ni contre l'Angleterre. Ni l'une ni l'autre n'ont intérêt à nous sauter à la gorge. Quant à la France, quoi qu'en disent les frontistes, ses sentiments pacifistes sont assez connus pour savoir qu'elle ne songe pas plus aujourd'hui qu'en 1914 à nous déclarer la guerre. » C'est à l'Est qu'est le danger. Tout le monde est d'accord là dessus. M. Hubin croit que ce danger est minime actuellement, parce que l'Allemagne n'a point d'argent pour faire la guerre.

De tous les orateurs qui sont intervenus dans le débat parlementaire, pas un, hélas, n'a manifesté une confiance complète dans le pacifisme allemand. Certes, il y a dans l'ex-empire de nombreux éléments de paix ; mais il y en a aussi — et beaucoup — pour lesquels la guerre est l'ideal et qui le disent sans vergogne. Le point noir est là ; s'endormir et ne point verrouiller sa porte serait un véritable crime. Il faut aussi avoir confiance dans les traités de Locarno. Mais, même sur les bancs du Gouvernement, on a l'impression que la Société des nations est dans une situation telle que son rôle est, encore, purement et uniquement platonique.

« Heureux sera le ministre de la Défense nationale, a déclaré M. de Broqueville, où pourra fermer les casernes, briser les fusils et fondre les canons. » Il n'y a pas un Belge qui pense autrement.

Pratiquement, que dégage-t-on jusqu'ici de la discussion en cours ? Ceci : 1) La Belgique se défendra d'abord à la frontière ; des troupes s'appuieront sur une série de travaux, de fortins et de tranchées, suivant le régime inauguré sur le front pendant la grande guerre. Dans le Luxembourg, notamment, un nouveau régiment, « les Chasseurs ardennais » préparera la défense, dans le genre des Chasseurs alpins ; 2) si cette première ligne est forcée, défense sur la Meuse, en s'appuyant sur les forts de Liége ; s'il faut encore reculer, défense sur la Gette avec appui sur les forts de Namur ; 3) s'il faut encore battre en retraite, les forts d'Anvers et des nouveaux forts près de Gand arrêteront l'ennemi ; 4) refuge suprême, la Flandre couverte par les inondations.

Chacun souhaite de ne jamais connaître même la première manche.

Mais ce n'est pas parce qu'on s'assure contre l'incendie que la maison brûlera.

S...

LE CAPITAINE HAWKS va recevoir le trophée de la Ligue internationale d'aviation

(Wide World photos.)

LE CAPITAINE HAWKS

l'homme le plus vite du monde recevra le trophée aérien de la Ligue internationale des aviateurs, le 23 mai, à l'Exposition coloniale, et participera aux journées nationales de l'aviation, à Vincennes, les deux jours suivants.

Vingt personnes ont péri dans des incendies au Japon

On mande de Tokio qu'un vent violent, survenu à la suite d'une période de sécheresse, a provoqué des incendies dans différentes parties du Japon. Ces incendies se sont développés de façon désastreuse. Ils ont amené la mort de vingt personnes et ont causé environ cinq millions de yens de dégâts, soit environ 62 millions de francs.

La station thermale de Yamanaka (préfecture de Ishikawap) a été détruite. L'incendie a éclaté à 2 h. 30 du matin. Les flammes, activées par un vent violent, ont incendié les maisons de bois, et la brigade locale des pompiers n'a pas été à même de maîtriser le feu.

On estime que plus de cent personnes ont été blessées, dont un grand nombre ont été grièvement atteintes en cherchant à fuir.

Une Sœur de Metz a reçu la croix de la Légion d'honneur

Sœur Omer est depuis cinquante ans au service des pénitenciers d'Alsace et de Lorraine. A ce titre, le Gouvernement l'a décorée de la croix de la Légion d'honneur. En présence des autorités civiles et militaires et des représentants de la justice, M. Morel, représentant le préfet de la Moselle, le général Lacapelle, gouverneur de Metz, etc., la Supérieure générale des Filles de la Charité de Strasbourg, SŒUR ELOI (à gauche), *elle-même chevalier de la Légion d'honneur, a fait chevalier de cet ordre national, dans le parloir de la prison des femmes,* SŒUR OMER (à droite).

M. Sudreau, actionnaire des affaires Oustric, a été entendu hier à la Commission d'enquête

Paris, 8 mai. — La Commission d'enquête, réunie sous la présidence de M. Louis Marin, a entendu M. Roger Sudreau. M. Sudreau a exposé qu'il avait fait la connaissance de M. Oustric à la fin de l'année 1925 et que, propriétaire de 100.000 actions « Snia Viscosa » achetées à M. Gualino par l'intermédiaire de M. Sarovitch, il s'était préoccupé de l'introduction en France de la valeur et avait vu à cette occasion M. Oustric.

Le témoin a expliqué que son compte avait été débité à la banque Oustric par suite des versements qu'il devait faire à M. Gualino pour le paiement de ses actions « Snia Viscosa ».

M. Sudreau, qui a déclaré être gros actionnaire de la Huanchaca, a donné des indications sur le fonctionnement du « Comité de Paris » de cette société. Il a ensuite montré l'évolution de la Huanchaca à la suite de l'intervention du groupe Horschild.

On a reconnu que les cours qui furent cotés en bourse ne pouvaient représenter que des espérances sur la valeur future de l'affaire. M. Sudreau a exposé comment M. Oustric avait constitué sur la Huanchaca un Syndicat qui avait réalisé de gros bénéfices, sans que les participants aient jusqu'ici été crédités.

Il a dit que peu à peu M. Oustric, auquel on faisait volontiers confiance, avait pris entièrement la direction des opérations et que le syndicat était devenu un syndicat noir, les intéressés ayant cessé à partir de 1927 d'être tenus au courant des opérations. Le témoin a déclaré que c'est par les travaux de la Commission qu'il avait appris l'existence des bons à initiales établis sur le compte « Syndicat Huanchaca » à la banque Oustric.

A la demande de la Commission, M. Sudreau a indiqué dans quelles circonstances il avait suggéré la nomination de M. Coggia en qualité d'administrateur de la Huanchaca. M. Sudreau a dit qu'au fur et à mesure du développement des relations de M. Oustric, ses entretiens avec le banquier avaient été de plus en plus espacés. Il a reconnu qu'il avait supporté de graves pertes du fait de l'effondrement des valeurs du groupe Oustric.

Enfin, le témoin a déclaré qu'il n'avait jamais été effectué sur son compte le moindre prélèvement en vue de rétribuer des concours politiques ou administratifs.

LA ROUMANIE entend rester fidèle à ses amitiés

Paris, 8 mai. — Le roi Carol a donné une interview à M. Geo London. Il a dit, notamment, avoir été étonné de voir avec quelle nervosité et quelle appréhension on a, en France, considéré et commenté la crise politique roumaine. Toutes les conjectures formulées à ce sujet, a-t-il dit, reposent sur des erreurs et il a ajouté : « Je ne cesserais jamais d'affirmer qu'il ne saurait être question, en aucune façon, d'établir une dictature en Roumanie. Le régime est constitutionnel et parlementaire. Il le restera. »

Le roi déclare qu'il n'y avait pas lieu de s'émouvoir de la dissolution du Parlement, alors qu'elle est pour ainsi dire de tradition.

Au sujet de sa rencontre avec le roi Alexandre de Yougoslavie, le roi Carol a fait cette confidence à M. Géo London : « Je vous assure qu'il n'a nullement été question d'affaires politiques et que cette entrevue, qui nous a charmés l'un et l'autre, a eu un caractère purement amical. »

Comme Géo London se permettait de rectifier en disant « Familial », le roi a répondu : « Non, je répète, un caractère purement amical. »

En ce qui touche les questions extérieures, le roi Carol a affirmé avec force la volonté de la Roumanie de demeurer dans l'avenir, comme dans le passé, fidèle à ses amitiés et à ses alliances.

La question des salaires à Roubaix-Tourcoing

LES SYNDICATS CÉGÉTISTES DU TEXTILE ONT ÉTÉ DE NOUVEAU REÇUS AU CONSORTIUM

Après le report de la date d'application de la baisse des salaires du 11 au 18 mai, sur l'intervention du ministre du Travail, on ne prévoyait pas de nouvelles négociations, de quelque côté que ce soit, avant la semaine prochaine.

Or, vendredi après-midi, après une réunion de Commissions, le Comité franco-belge du textile (C.G.T.) a décidé de demander une nouvelle entrevue à M. Ley, secrétaire de la Commission intersyndicale patronale.

La délégation cégétiste fut reçue à 17 heures au Consortium et en sortit à 19 heures.

Comme on le verra plus loin, cette entrevue n'a fait que mettre de nouveau en lumière une position sur laquelle on est fixé depuis longtemps.

Voici le communiqué que nous a fait parvenir le secrétaire du Syndicat cégétiste textile :

La délégation du Comité franco-belge et les représentants des syndicats ouvriers cégétistes, répondant à une invitation insérée dans le dernier communiqué de la Commission intersyndicale patronale, ont demandé à M. Ley une entrevue pour connaître si aucune décision nouvelle n'était intervenue du côté patronal.

Cette entrevue a eu lieu vendredi après-midi.

M. Ley nous a informés que les patrons maintiennent intégralement leur décision.

Les délégués ouvriers en ont pris acte et ont déclaré que de leur côté ils n'acceptaient aucune réduction des salaires.

On a découvert la villa qu'habitaient les victimes de Saret et des sœurs Schmidt

Marseille, 8 mai. — La Sûreté vient de découvrir la villa qu'habitaient les victimes de Sarret. Cette villa, dénommée « Villa des Gatons », est située dans la banlieue de Marseille. Elle avait été louée au début de 1925 par Catherine Shmidt, sur l'ordre de Sarret qui, disait-il, avait l'intention d'y installer deux de ses clients.

Un homme et une femme vinrent s'installer dans la villa des Gatons. Lui, âgé d'une cinquantaine d'années, était grand et mince. Il portait une petite barbe en pointe. Elle, âgée de 45 ans environ, était petite et mince.

Ce sont ces deux personnes qui furent assassinées par Sarret en 1925 dans la villa des sœurs Schmidt et dont les cadavres furent ensuite dissous dans le vitriol, comme nous l'avons relaté hier.

Aux dires de Sarret, les deux locataires étaient deux divorcés. Sarret s'occupait de liquider le divorce de la femme.

L'enquête effectuée par la Sûreté dans le quartier de la Vieille-Chapelle a établi que le couple avait disparu de la Villa des Gatons, vers la fin du mois d'août 1925.

Une voisine des victimes a précisé qu'elle avait été chargée par la femme de lui confectionner une jupe. Lorsqu'elle revint quelques jours après pour livrer son travail, la couturière fut surprise de ne pas trouver sa cliente. C'est Sarret qui occupait la villa. Il prit livraison de la jupe et paya la facture.

L'enquête a également démontré qu'une partie des meubles de la villa des Gatons fut transportée au domicile de Catherine Schmidt, 6, place du Marché-des-Capucins, où ils se trouvent encore. Dans le quartier de la Vieille-Chapelle, le disparu était connu sous le nom de Deltreuil. Ce nom est celui du mari décédé de Catherine Schmidt, pour lequel une assurance sur la vie de 100.000 fr. avait été contractée frauduleusement.

HITLER ACHÈTE UNE AUTO DE 240.000 FRANCS

Stuttgart, 8 mai. — Le coureur Caracciola vient de livrer à M. Hitler une voiture de 240.000 francs, que le chef nationaliste avait commandée au salon de l'automobile.

LES ASSASSINS des fermiers de Nibas renouvellent leurs aveux

L'annonce de l'arrestation des assassins des fermiers de Nibas a été accueillie favorablement par toute la population de la région d'Abbeville. Trop de crimes sont restés jusqu'ici impunis tels ceux d'Orville, du Bon Air et de l'Arbret pour ne citer que ceux commis dans la région picarde. Aussi convient-il de féliciter la gendarmerie et la brigade mobile qui, aidées de la police de Sûreté d'Amiens, sont parvenues en très peu de temps à mettre la main sur les meurtriers.

Les titres volés restent introuvables

Quant aux valeurs dérobées, plus de deux cent mille francs de titres au porteur, elles demeurent introuvables.

Interrogé à nouveau à leur sujet, Cunat a déclaré : « En allant à Villers-Bretonneux, quand je me suis vu perdu, j'ai tout brûlé sur la route, avec des allumettes ».

Cette déclaration demande, évidemment, à être contrôlée. Cunat, qui semble avoir dirigé toute cette affaire, tient-il à ménager un recéleur qui, peut-être, lui touche de très près ?

Il est possible que les jours qui vont venir nous réservent des surprises...

Les obsèques des victimes

Les funérailles solennelles des victimes des jeunes criminels auront lieu aujourd'hui samedi à 11 h., en l'église de Nibas.

Les meurtriers et leurs complices sont écroués

Les assassins Guillemon et Cunat ainsi que leurs trois complices Genty, Machurey et Ducastel interrogés toute la nuit par les inspecteurs de Lille ont renouvelé ensuite leurs aveux devant le juge d'instruction. Quant aux complices, ils nient toute participation. Les cinq individus après avoir fait choix d'avocats, ont été écroués à la prison d'Abbeville. M. le docteur Hure a procédé à Nibas à un nouvel examen des cadavres.

Le Cabinet Mac Donald a été battu à la Chambre des Lords

Londres, 8 mai. — Le gouvernement travailliste a été battu à la Chambre des lords. Les pairs du royaume ont rejeté par 82 voix contre 21 l'article premier du projet de loi agricole tendant à autoriser le gouvernement à se rendre acquéreur de certains terrains en vue de leur transformation en fermes nationales.

La Chambre condamne formellement le projet d'accord douanier austro-allemand et exprime sa confiance dans le Gouvernement par 460 voix contre 115

Paris, 8 mai. — La séance de la Chambre est ouverte à 15 h. 05. Un public nombreux se presse dans les tribunes.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations sur la politique extérieure.

Le président des Aveugles de guerre à la tribune

M. Scapini (Action démocratique et sociale), président des aveugles de guerre, monte à la tribune, appuyé sur un huissier. La Chambre fait silence.

— Quand nous n'étions pas d'accord, dit-il, sur les méthodes, nous faisions figure de sacrilèges. Or, tous les discours d'hier ont établi une même situation et aucun n'a présenté cette situation comme brillante. Les méthodes employées furent-elles bonnes ou mauvaises ?

Le député de Paris évoque très brièvement l'Anschluss, contraire aux Traités de Versailles, de Saint-Germain et au protocole de Genève.

Il constate que l'accord a éclaté avec une soudaineté à laquelle personne ne s'attendait. C'est un fait précis, résultat d'une politique de six années.

— L'Allemagne prétend, continue M. Scapini, saper par la base toute notre politique balkanique avec la Petite-Entente. La politique pratiquée par notre ministre des Affaires étrangères vient de recevoir un coup très dur.

M. Scapini conclut que nos rapports ont évolué dans l'équivoque. Ne voulant que notre sécurité, il n'est pas satisfait de la politique Briand qui n'a pas donné les résultats souhaitables. (Appl. à droite et au centre).

Un autre aveugle parle

M. Thébault, autre aveugle de guerre, indépendant de gauche, monte à la tribune, vivement applaudi à gauche. Les interventions de ces deux grands mutilés de guerre sont émouvantes. La Chambre écoute recueillie.

M. Thebault enregistre le caractère audacieux de l'accord austro-allemand. Mais ce n'est, dit-il, qu'une équipe à deux. Les autres nations d'Europe entendent constituer une équipe de plus de deux.

L'orateur affirme que la politique de M. Briand n'est pas mise en cause par le récent incident. Il fait l'éloge de la politique de paix qui est celle de la France et conclut en préconisant une grande union qui soit notre suprême espoir contre l'anarchie et l'irréparable catastrophe. (Vifs appl. sur la plupart des bancs).

M. Cachin évoque la crise économique, exalte le plan quinquennal soviétique, fait le procès du régime capitaliste et de ce qu'il appelle les impérialismes français et allemand.

Le discours de M. Franklin-Bouillon

M. Franklin-Bouillon déclare que le ministre des Affaires étrangères s'est constamment trompé depuis cinq ans dans ses prévisions et qu'il a ainsi gravement compromis la paix.

M. Briand avait pu dire le 3 mars que la situation s'était sensiblement améliorée et que l'Anschluss n'était plus qu'un souvenir, mais le lendemain M. Curtius allait à Vienne resserrer les liens de l'Allemagne et de l'Autriche. M. Briand fut surpris, mais pas un homme en Europe qui ne fût prévenu des efforts vers l'Anschluss que la plus grand partie de la sociale démocratie déclarait souhaitable. La presse française, acquise à la politique de M. Briand, a masqué la situation. (Exclamations à l'extrême-gauche).

D'autre part, le Gouvernement de Londres est partisan de l'Anschluss. M. Briand a seulement pu obtenir que l'on se joigne à lui pour déclarer l'accord illégal.

L'Anschluss est né de la carence de la politique des alliés, de leur timidité. (Applaudissements à droite).

Le second point que je veux traiter, continue M. Franklin-Bouillon, c'est l'accord naval avec l'Italie.

M. Briand avait déclaré à la Chambre qu'il se félicitait de l'accord naval conclu et j'avais fait des réserves sur la politique future de l'Italie à notre égard. M. Briand réunit plus de 500 voix, mais l'accord n'a pas été conclu et chacun rejette sur l'autre la responsabilité de cet ajournement.

M. Franklin-Bouillon estime que les déclarations de M. Grandi au Parlement italien furent très pénibles pour nous. L'Italie ne nous laissait aucune illusion, elle n'avait rien changé à sa politique d'armements navals. L'accord naval n'existait pas, mais les 500 voix vous restent.

L'orateur rappelle que les industriels allemands demandent au Gouvernement allemand d'engager des négociations pour la révision du plan Young. Le docteur Luther lui-même, à réclamer une part de l'or de la France pour résoudre le problème des réparations. De plus, pour la première fois, le parti socialiste allemand lui-même réclame Eupen et Malmédy. A Magdebourg, les socialistes ont proclamé aussi qu'ils ne pourraient accepter les frontières de la Pologne.

M. Franklin-Bouillon conclut : Vous avez espéré un rapprochement franco-allemand, vous avez espéré une Allemagne démocratique, désarmée. Depuis deux mois, il n'y a plus d'Allemagne démocratique, il n'y a plus qu'une dictature : celle de la Reichswehr. Est-ce cela que vous avez voulu ? Vous m'avez reproché mon pessimisme. Vous vivez sur le prestige de la victoire de nos soldats, vous n'y avez rien ajouté ! (Applaudissements à droite et au centre).

Jamais nous ne permettrons la promotion de l'Anschluss. (Applaudissements à droite et divers bancs au centre).

La séance est suspendue.

La réponse de M. Briand

A la reprise, tous les ministres sont au banc du Gouvernement. La Chambre est au grand complet. Les tribunes débordent de monde. M. Briand monte lentement à la tribune.

Tout de suite, il déclare qu'on cherche à l'isoler, alors qu'il a poursuivi sa politique, avec des hommes comme M. Poincaré, auquel il tient à rendre hommage. (Applaudissements), et qui aimaient à se rendre compte des choses en allant au fond. De même il travaille en pleine solidarité avec M. André Tardieu. Je déclare solennellement, dit-il, que je ne regrette rien et que je revendique la responsabilité de la politique si souvent approuvée par le Parlement et, je pense aussi, par le pays. (Applaudissements à gauche et sur divers bancs au centre).

Je ne suis pas de ceux qui, pendant la guerre, se sont taillés un manteau de prestige, pendant que les soldats se battaient. (Applaudissements à gauche).

Grâce à la politique que nous avons poursuivie, il est maintenant beaucoup plus difficile de faire une guerre qu'autrefois. C'est cela qui importe et qui est profondément ressenti dans le pays.

M. Briand rappelle que des inquiétudes, habilement exploitées, faisaient apparaître la France comme ayant des arrière-pensées. Mais il n'est plus aucun peuple, dans le monde, qui attribue à la France des arrière-pensées. La France est dans le monde le soldat de la paix. Cela ne signifie pas faiblesse.

Sans doute, on peut avec éloquence exploiter cette attitude de la France pour dire que la France n'a pas la figure qu'elle devrait avoir. Mais je ne sais pas si, en agissant ainsi, on augmente son autorité et si on fait acte de patriotisme. (Appl. à gauche.)

Tout compte fait, nous avons traversé des heures qui ne sont pas si fâcheuses. M. Briand déclare qu'il est exact que la question de l'Anschluss, posée au lendemain de la guerre, avait perdu jusqu'à ces temps derniers de son acuité. La tentative d'Anschluss devant laquelle nous nous trouvons maintenant a un caractère économique, mais à l'heure actuelle le côté économique est plus préoccupant que le côté politique.

En présence d'un événement grave, une émotion que je comprends s'est emparée de tous. La manière dont l'Anschluss a jailli, au moment où la situation était calme, n'a reçu l'approbation nulle part. La France a vu cet événement avec amertume. L'Allemagne a commis une lourde faute en agissant ainsi. Je le lui ai dit. (Appl. sur de nombreux bancs.)

M. Briand relève les accusations qui ont été dirigées contre lui, le représentant, à propos de cet événement, comme un mauvais Français, un international gorgé de subsides pour la perte de son pays. (Vifs applaudissements au centre et à gauche.)

Il reproche à M. Franklin-Bouillon d'avoir parlé comme si l'Anschluss était réalisé, comme si rien ne pouvait l'empêcher. Quelle drôle de mentalité, dit-il. (Vifs applaudissements à gauche et sur divers bancs.)

Puis il poursuit : Dans quelques jours, toutes les nations seront à Genève. Le premier mouvement de l'Allemagne avait été de répondre non à l'invitation de l'Angleterre. A Genève, il sera possible de mesurer son degré de bonne foi. L'Allemagne et l'Autriche disent : « Nous avions le droit de préparer un tel plan ». Nous, nous disons : « Non ». J'espère que le successeur de M. Stresemann comprendra que les temps ne sont plus à la carte forcée.

M. Briand poursuit en affirmant que les hommes raisonnables qui s'attachent à l'œuvre de paix n'ignorent pas les précautions nécessaires et qu'il ne peut pas y avoir de divergence entre les Français sur les questions qui touchent à la défense nationale. Le ministre des Affaires étrangères a peut-être été, dit-il, le plus sévère dans l'examen des mesures de cette nature. Sa politique ne veut pas s'appuyer sur l'imprudence.

La France a pris la figure de la paix. Elle est prête à collaborer avec toutes les nations. Poursuivre une telle politique de paix ne sera pas la diminuer.

Quand M. Briand descend de la tribune, il est l'objet d'une longue ovation de tous les députés de gauche et d'un assez grand nombre de députés au centre. Tous les ministres lui serrent la main.

La suite du débat est renvoyée à ce soir 22 h. La séance est suspendue à 20 h.

LA SÉANCE DE NUIT

La séance est reprise à 22 h. 10, sous la présidence de M. Fernand Bouisson. Un public nombreux est revenu occuper les tribunes.

Les ordres du jour

Le Président donne lecture de l'ordre du jour de M. Etienne Fougère, ainsi conçu :

« La Chambre affirmant son adhésion à une politique d'entente internationale et à une large et loyale collaboration des peuples européens, condamnant formellement le projet d'union douanière austro-allemande qui serait en opposition avec cette politique et avec les traités, approuve les déclarations du Gouvernement et confiante en lui, passe à l'ordre du jour. »

Ont signé cet ordre du jour : MM. Etienne Fougère, républicain de gauche ; Léon Vincent, républicain socialiste ; Millot, de Felix, Pic, de la gauche radicale ; Sibille, Bonnevay, Brenet, Doumergue, républicains de gauche [illegible]

A l'Exposition coloniale

LE PETIT TRAIN DE L'EXPOSITION (Wide World photos.)

L'Exposition coloniale a aussi son petit train, pour transporter les enfants ou les personnes fatiguées, ou encore, tout simplement, les gens pressés de tout voir.

Paris, 8 mai. — Après la première visite officieuse faite hier, les pavillons de la participation hollandaise, à l'Exposition coloniale, ont été inaugurés officiellement, cet après-midi, sous la présidence de M. de Graaf, ministre hollandais des Colonies et de M. Paul Reynaud, ministre des Colonies.

Le maréchal Lyautey, commissaire-général de l'Exposition assistait à la cérémonie ainsi que M. de Jonheer-Loudon, ministre de Hollande à Paris et de nombreuses personnalités venues spécialement de Hollande en même temps que les maires de Rotterdam et d'Amsterdam.